



Lasne nature

Automne 2024

Lecture-spectacle «ARBRES»
présentée par Xavier Dumont
le 21 novembre 2024 – voir page 7

Conférence sur les moineaux par le guide
nature et ornithologue Erik Etienne
le 28 novembre 2024 – voir page 7





Président : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Secrétariat : 02 633 27 64 ou
secretariat@lasne-nature.be

Trésorier : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22

Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22 ou
urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine)
Gestion : Jean-Louis PARMENTIER :
0475/490965 ou
JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Conservateur : Thierry ROLIN :
02 633 28 78

Mobilité : Philippe BOUCHE :
0494 33 62 88 ou
mobilite@lasne-nature.be

Sentiers : Philippe DEWAELE :
02 633 37 76 ou
sentiers@lasne-nature.be

Eau, pollutions :
eauetpollutions@lasne-nature.be

Batraciens : Micheline NYSTEN :
batraciens@lasne-nature.be

Écoles-Nature : Monique LOZET :
0477 635 713 ou
lozetmonique@gmail.com

Plantes et Semences: Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou
semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Siège social:
12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64
Mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Lasne Nature

Compte en banque unique pour
les cotisations, notre boutique et la
facturation :

BE31 0012 3262 3355 de
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Sommaire

- 3 Quelle politique communale de 2014 à 2030 ?
- 4 Memorandum Elections communales 2024
- 6 Le hérisson, un animal qui ne manque pas de piquant, et pourtant
- 7 «ARBRES» Une lecture-spectacle
- 7 Comment aider le moineau à revenir nous enchanter ? Conférence
- 8 Il n'y a plus de temps à perdre ...
- 10 La cartographie de la pollution lumineuse existe
- 12 Gaspillages alimentaires
- 13 Petite Chouette
- 14 La boutique de Lasne Nature
- 15 Agenda
- 16 La nature de septembre à novembre



Editorial

Quelle politique communale de 2024 à 2030 ?

Comme à chaque élection communale, il nous semble opportun de rappeler à nos futurs élus ce qui nous tient à cœur.

Dans les pages qui suivent vous trouverez le mémorandum de Lasne Nature.

Plus que jamais nous souhaitons un cadre de vie le plus en harmonie possible avec le développement de la biodiversité et dans un environnement sain.

Aujourd'hui, nous savons pourquoi notre environnement s'est dégradé. Nous savons que le climat change avec des phénomènes météorologiques extrêmes (plus fréquents et de haute intensité). La biodiversité régresse, avec comme conséquence un appauvrissement des ressources naturelles.

Les responsables politiques ont le pouvoir d'agir en montrant l'exemple, en incitant la population à agir et en la contraignant aussi dans certains cas!

La population joue également un rôle important dans le choix du monde dans lequel elle souhaite vivre, dans le choix du monde qu'elle lèguera à ses enfants.

Charles Darwin l'avait dit : « Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements ».

Nous souhaitons sincèrement que notre cadre de vie, toujours trop menacé, soit pris en main par une équipe dirigeante consciente des enjeux environnementaux de cette époque, et qu'elle soit prête à prendre des initiatives innovatrices dans ce domaine.

Willy Calleeuw

Clause exonératoire de responsabilité :
Lasne nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s) et des points de vue défendus dans ces articles».



Memorandum Elections communales 2024

Nous voici au tournant d'une nouvelle législature communale.

LASNE NATURE asbl souhaite que les prochains dirigeants intègrent au mieux les requêtes formulées ci-dessous dans un réel souci de protection de l'environnement au sens large du terme.

Biodiversité, faune et flore locales

La biodiversité locale est en déclin. C'est une problématique transversale qui doit donc se retrouver au cœur de toute décision politique, et ce, quel que soit le domaine concerné : aménagement du territoire, urbanisme, travaux... La meilleure façon d'y parvenir serait de développer un plan stratégique pour le développement du maillage écologique. Citons quelques pistes à suivre :

- La prise en compte des couloirs de migration du grand gibier sur la commune. L'acquisition de terrains pourrait être envisagée afin de se prémunir de conflits ultérieurs.
- Une meilleure sécurisation des lieux de « passage » des batraciens pour une meilleure protection de ceux-ci et de ceux qui les sauvent. Certains de ces lieux ne sont actuellement pas signalés aux usagers. Ils devraient faire l'objet d'un aménagement approprié (panneaux 30 km/h).
- Des pratiques de chasse « éthiques » sur la commune. Les dérives actuelles (lâcher de faisans et nourrissage) devraient être proscrites au nom du bien-être animal et de la protection de la biodiversité.
- Une mise en oeuvre et un plan d'action pour réduire la pollution lumineuse nocturne qui perturbe la biodiversité (voir article à ce sujet dans ce même bulletin).

Urbanisme et aménagement du territoire

1. La politique du « Stop béton » est promue par la Région Wallonne. Cette politique est à suivre par la commune de Lasne. Ici aussi, quelques pistes à explorer :
 - Le Schéma de Développement du Territoire définit la stratégie territoriale de la Région Wallonne. Il donne l'occasion à la commune de limiter l'extension de l'habitat en dehors des « centralités » et de privilégier les espaces non-urbanisés.
 - Les outils d'aménagement du territoire prévoient la possibilité de réviser les plans de secteur en vigueur. C'est une opportunité de corriger certaines erreurs du passé et de rendre l'aménagement du territoire lasnois davantage en accord avec les défis actuels, que ce soit en matière d'infrastructures publiques, de projets privés, de mobilité, ou encore en matière de biodiversité comme rappelé ci-dessus.
 - La promotion de l'habitat groupé ou partagé peut contribuer à diminuer l'étalement urbain.
2. La protection des ouvertures paysagères est à assurer dans toutes les zones du plan de secteur, surtout et y compris, en zone urbanisable. La commune perd chaque année une partie de ce « patrimoine commun ».
3. Le respect des prescriptions d'urbanisme par les particuliers est à suivre de façon rigoureuse par l'administration.
4. Il reste toujours primordial d'organiser, en amont des projets d'aménagement d'envergure, une large concertation avec le public et les associations afin de les rendre réellement partenaires de l'aménagement de leur commune. Cette participation doit également se retrouver au sein des diverses commissions communales.

Mobilité

Tout comme pour la biodiversité, le thème de la mobilité piétonne ou cycliste doit s'inviter au cœur de toute décision politique, notamment en ce qui concerne :

- Des aménagements à entreprendre afin de promouvoir le déplacement des piétons vers les arrêts de bus, commerces, écoles, etc.
- Des animations à organiser dans les écoles afin de promouvoir la sécurité des écoliers, que ce soit à pied ou à vélo.
- Des aménagements de pistes cyclables à poursuivre, mais avec plus de concertation avec les usagers.



- Un entretien rigoureux des trottoirs et pistes cyclables afin de garantir la sécurité de leurs usagers.
- Un contrôle et une répression plus importants des excès de vitesse et incivilités sur les routes et les trottoirs (parking !) de la commune.
- La mise en place d'incitants à l'usage de véhicules partagés pourrait amener les citoyens à diminuer leur empreinte carbone (mobilité).

Chemins et sentiers

Le volet des chemins et sentiers est une autre facette de la question de mobilité dans la commune.

- Une réouverture de certains sentiers repris à l'Atlas donnerait de nouvelles possibilités de déplacement et de détente.
- La poursuite des aménagements apportés à certains chemins agricoles les rendrait plus praticables à l'ensemble des utilisateurs, y compris aux cavaliers (cf. les aménagements bi-bandes à Genappe, Ottignies...).
- Certains sentiers nécessitent des aménagements adéquats et ciblés afin de les rendre plus praticables en mode actif (liaisons prioritaires entre pôles).

Déchets

La « chasse » aux déchets et dépôts sauvages fait partie intégrante de la protection environnementale et doit être mieux prise en compte. A ce titre, des campagnes de récoltes de déchets devraient être organisées annuellement dans toutes les écoles et tous les mouvements de jeunesse afin de sensibiliser ceux-ci à cette problématique.

Nos cours d'eau (Lasne, Smohain et autres rus) font l'objet d'une surveillance par le Contrat de Rivière Dyle Gette. Un certain nombre de « points noirs » sont identifiés sur le territoire lasnois. Un calendrier de résolution de ces « points noirs » devrait être établi afin de diminuer ces sources potentielles de pollution.

Énergie : Plan Climat

Des initiatives ont été initiées dans le cadre du Plan Climat et nous nous en réjouissons. Celles-ci doivent être poursuivies et intensifiées.

- Les pouvoirs locaux sont invités à inciter et à aider la population à réduire sa consommation d'énergie.
- Les pouvoirs locaux doivent continuer à montrer l'exemple en matière de réduction de la consommation d'énergie.

Bien-être – Santé

- Une politique de prévention des pollutions de toute nature pourrait être mise en place, que ce soit au niveau de l'eau, de l'air ou du sol afin de garantir une qualité irréprochable. C'est une condition indispensable pour le bien-être de la population, mais aussi de notre faune et flore locales. Pourquoi ne pas mettre sur pied un monitoring de ces paramètres locaux ?
- Poursuivre le travail entamé dans le cadre du Plan Climat afin d'encourager et faciliter la vente de produits bio et locaux.
- Encourager et faciliter la distribution de produits bio et locaux dans les cantines scolaires.

Evidemment, l'efficacité de toute politique ambitieuse dans certaines de ces matières passe par la volonté des autorités d'en exiger le respect, que ce soit par le biais d'agents constatateurs présents et actifs sur le terrain à temps plein, particulièrement en matière d'urbanisme et d'environnement en général, ou par le biais de la police en ce qui concerne la mobilité.

Nous espérons donc plus que des promesses de la part de nos futurs élus locaux.



Le hérisson, un animal qui ne manque pas de piquant, et pourtant...

Les centres Birds Bay Creaves ont vu arriver au printemps un nombre alarmant de hérissons mourant après avoir mangé des limaces ayant ingéré de l'anti-limace.

Un comble lorsque l'on connaît l'intérêt du hérisson dans la gestion des limaces au jardin...

Si le hérisson est omnivore, les limaces restent pour lui un mets de choix. Un adulte serait même capable d'en manger une centaine en une nuit !

Il contient les populations de limaces à leurs débuts et retarde ainsi une éventuelle explosion de celles-ci.

Malheureusement, le hérisson est un animal en voie de disparition : il n'y en a plus que 3% par rapport à il y a 30 ans et son espérance de vie est passée de 10 à 2 ans.

Cela est majoritairement dû à l'utilisation nocturne de robots-tondeuses, à l'usage d'anti-limaces, de pesticides en général¹, de pièges à bière² et à la disparition de son habitat.

Alors, que faire pour essayer de le protéger ?

• Favorisez les haies et les massifs denses, dans lesquelles il pourra se réfugier et construire son nid ; laissez des zones d'herbe non tondues à proximité : elles attirent les insectes, dont il est friand. Le bois mort au sol et les tapis de feuilles lui offrent larves et vers.

• Son territoire est très vaste (3 à 10 hectares) : créez donc des ouvertures dans vos clôtures vers d'autres jardins, mais pas vers une route.

• Attention aussi si vous avez un chien... ou une piscine (accrochez une planche anti-dérapante sur les bords pour l'aider à en ressortir).

• L'automne approche... Si vous apercevez un petit hérisson (d'un poids inférieur à 600 gr), contactez un organisme refuge³ pour l'accueillir durant l'hiver.



© Sud Info - Hérisson empoisonné - Creaves Namur

• Durant la fin de l'automne, si un hérisson vous semble en bonne santé, ne le nourrissez pas car ce sont l'absence de nourriture et le froid qui déclenchent l'hibernation.⁴

• Si vous trouvez un hérisson endormi dans votre jardin, ne le réveillez pas : il hiberne et chaque réveil nécessite beaucoup d'énergie, au détriment des réserves de graisse.

• Pour lui permettre d'hiberner, vous pouvez lui construire⁵ ou lui acheter un abri, que vous placerez à l'ombre et dans lequel vous disposerez un épais tapis de feuilles mortes ou d'herbes sèches.

Pascale Metens et Franscesca Bernabei

¹ Le hérisson s'intoxique en se léchant après avoir marché dans des espaces traités.

² L'ingestion de limaces gorgées d'alcool le rend ivre à son tour, état qui l'empêche de se protéger contre ses prédateurs.

³ <https://protectiondesoiseaux.be/les-centres-de-revalidation/belgique/>

⁴ <https://springday.fr/controle-limaces/les-predateurs-des-limaces-et-des-escargots/le-herisson-predateur-limaces>

⁵ Une caissette placée à l'envers sous un buisson, une cavité aménagée dans un empiècement...



INVITATION «ARBRES» Une lecture-spectacle présentée par Xavier Dumont

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre, Lasne Nature organise le jeudi 21 novembre prochain, en partenariat avec la bibliothèque Edgar P. Jacobs, deux représentations - à 15:00 et à 18:00 - de la nouvelle lecture-spectacle « Arbres » du comédien Xavier Dumont.

ARBRES Une lecture-spectacle présentée par Xavier Dumont

"Les arbres sont les piliers du monde. Quand les derniers arbres seront coupés, le ciel va tomber sur nous."
Proverbe sioux



«Il y sera question de leur relation au ciel, de leur communication, de leur singularité, de leur famille, de la déforestation, du reboisement et de ces citoyens qui s'installent en forêt.»

Ces thèmes seront abordés au travers de la lecture de récits, de contes vivants, de poèmes et d'extraits de romans... ou d'autant de livres parlant de la relation parfois étroite entre l'Homme et l'arbre. Des passages à découvrir... sans oublier un zeste d'humour...

Un moment de partage, d'amusements et de réflexions en ces moments où la planète nous invite à prendre soin d'elle.»¹

Le nombre de participants par spectacle étant limité à 40 personnes maximum, Lasne Nature a réservé 20 places par représentation à l'attention de ses membres.²

Adresse du jour : Bibliothèque Edgar P. Jacobs, route d'Ohain 9A à 1380 Lasne

Réservation indispensable auprès de evenements@lasne-nature.be pour le vendredi 1er novembre 2024 au plus tard. Merci de préciser l'heure souhaitée : 15:00 ou 18:00.³

¹ Xavier Dumont

² La Bibliothèque Edgar P. Jacobs a également réservé 20 places par représentation à l'attention des citoyens lasnois.

³ Attention, il ne s'agit pas d'une approche scientifique.

Comment aider le moineau à revenir nous enchanter ?

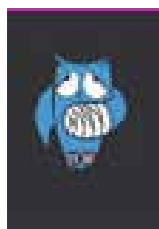
Jadis, les petits piafs faisaient partie de notre vie quotidienne. Nous les rencontrons partout... mais depuis 1992, leur population a diminué de 95 %. Que s'est-il passé et quels coups de main pouvons-nous leur offrir pour les aider à survivre ?



Erik Etienne, guide nature et ornithologue, se fera un plaisir de tout vous dire à ce sujet, lors d'une conférence organisée par Lasne Nature, le jeudi 28 novembre à 20:00, au Centre Sportif de Maransart, rue de Colinet 11 à 1380 Lasne.

Et pour ceux et celles qui le souhaitent, l'exposé et la séance de questions-réponses seront suivies d'un drink.

Inscription obligatoire à l'adresse : moineaux1380@gmail.com.
Participation libre.



BIRDS BAY CREAIVES

Allée du Bois des Rêves, 1 1340 Ottignies

Nous contacter : 0495/31 14 21



Il n'y a plus de temps à perdre ...

Ces dernières années, beaucoup de citoyens ont pris conscience de la réalité du changement climatique.

Des événements extrêmes ont touché plusieurs pays, notamment en Europe, amenant ainsi de nombreuses personnes à réaliser qu'il était temps d'agir !



Des ateliers « **Fresque du Climat** » ont été organisés à Lasne, invitant les citoyens à s'informer et à devenir acteurs du changement¹. Ces séances permettent de découvrir de manière ludique et participative les impacts du dérèglement climatique et montrent comment ils sont susceptibles de bouleverser la vie sur terre.

Lasne Nature vous propose de participer à une nouvelle édition de cet atelier qui sera organisée début 2025².

Si nos concitoyens ont amèrement regretté les longues semaines de pluie et les températures trop basses pour la saison au début de cette année, d'autres régions du monde connaissent au contraire la sécheresse, les canicules et les feux de forêts !

Les effets du réchauffement global vont impacter la biodiversité, la vie en société, l'agriculture, l'industrie...mais de manière très différente selon les régions du monde !

Conséquences sur la nature et la biodiversité

La fonte des glaciers et la dilatation thermique de l'eau provoquent l'élévation du niveau de la mer. Les calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique fondent plus vite sous l'effet du réchauffement.

Cela constitue une menace pour les populations qui vivent en bordure de l'océan : l'érosion progressive des côtes menace les habitats côtiers et l'accès aux



ressources de la mer. Ces inondations provoquent la contamination des nappes aquifères et des terres agricoles ainsi qu'une perte d'habitat pour les poissons, les oiseaux et les plantes.

Le niveau moyen de la mer est monté de 7.5 cm ces 25 dernières années et on estime que ce niveau va continuer à monter de 3.2 mm chaque année.³

Les récifs coralliens sont eux aussi des écosystèmes très fragiles. Ils sont sensibles à la température et « blanchissent » quand l'eau se réchauffe. La Grande Barrière de Corail pourrait disparaître d'ici une vingtaine d'années.

D'autres régions sont menacées par la chaleur, les incendies et la sécheresse qui détruisent les forêts et les plantations et les récoltes (Amérique centrale)⁴.

Les effets pour la biodiversité sont nombreux : disparition de certaines espèces ou invasion par des espèces nuisibles qui peuvent être porteuses de maladies tropicales.

Conséquences sur la vie en société

Les vagues de chaleur, les inondations, la prolifération d'insectes, la transmission des maladies ...sont autant d'événements qui impactent le bien être des populations et les plus pauvres sont les plus vulnérables. Il faut s'attendre à ce que la montée des eaux côtières provoque des migrations importantes.

La raréfaction des ressources naturelles et la baisse des rendements agricoles vont engendrer pauvreté et malnutrition, forçant des populations entières à quitter leur foyer. Elles seront contraintes de fuir pour survivre. La faim les pousse à l'exode et c'est



une preuve criante des inégalités mondiales. Le dérèglement du climat contribue donc à aggraver les crises migratoires.

10% = 50%
La moitié la plus pauvre de la population mondiale n'est responsable que de 10% des émissions de CO2, tandis que les 10% les plus riches de la planète génèrent à eux seuls 50% de ces émissions.

Dans les pays développés, le changement climatique a des conséquences diverses sur la santé : propagation de maladies par les moustiques et les tiques (maladie de Lyme, dengue, paludisme), champignons pathogènes, mauvaise qualité de l'air, parasites dans les eaux contaminées après une inondation...⁵

Les épisodes caniculaires sont dangereux pour les personnes les plus fragiles.

Conséquences sur l'économie.

De nombreux secteurs économiques seront impactés !

En voici quelques exemples : les conditions de travail plus pénibles lors des canicules vont affecter la santé des travailleurs et modifier les rythmes de production, certains secteurs pourront connaître des difficultés directement liées à la chaleur comme l'agriculture et le tourisme. Le coût des catastrophes naturelles (inondations, tornade...) va toucher le secteur des assurances...Le secteur de la santé sera aussi directement influencé : vulnérabilité des populations les plus faibles : enfants, personnes âgées, malades chroniques... Les problèmes de santé publique alourdiront encore la charge de travail de ce secteur déjà sous pression.

Enfin, le secteur de l'énergie devra faire face à la transition pour atteindre la neutralité carbone et la

sortie progressive des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). Le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique va entrer dans un processus long et difficile, mais indispensable à la réalisation des objectifs climatiques.

Il est grand temps d'agir

Tout est interconnecté : il apparaît clairement que la modification des équilibres naturels serait responsable de nombreuses perturbations de la nature, de la santé et de l'économie...⁶ ! Mais la prise de conscience générale doit nous mener à une impulsion positive vers des actions concrètes et efficaces.

Des solutions existent, il est encore temps d'agir ! Dans le « Pacte Vert pour l'Europe », les pays de l'Union Européenne se sont engagés à réaliser la « neutralité climatique » d'ici à 2050.

A nous d'encourager les responsables des différents Etats à prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette « révolution écologique » essentielle pour l'avenir de l'humanité !

Denise Morissens

¹ Tatiana Lequime : « Climat : pouvons-nous être acteurs du changement » Bull n°137 de Lasne Nature.

² Toutes les informations pratiques sur la Fresque du climat dans le bulletin 140 de décembre.

³ <https://www.nationalgeographic.fr/>

⁴ <https://www.oxfam.org/fr>

⁵ <https://idealmedhealth.com/fr>

⁶ <https://www.futura-sciences.com>

Pour agir, il faut comprendre





Gaspillages alimentaires

Quand on regarde un arbre fruitier, par exemple un pommier, on voit des pommes de tailles différentes, des bien rondes, des ovales, des petites, des grosses, des bien rouges, des plus pâles, des mal fichues... Comme par miracle, au magasin, elles sont toutes parfaitement rondes, de tailles égales, sans défaut, calibrées...

Entre ce que produit la nature, même maîtrisée comme dans les grandes exploitations, et ce qui est proposé à la vente, il se passe... le gaspillage alimentaire.

Tout au moins le début du gaspillage alimentaire ! Après, si, au supermarché, un pack de pommes a un accident (paquet déchiré, une pomme ayant subi un coup, etc...), tout le pack est jeté, les pommes parfaites aussi. Puis, le consommateur intervient ... et jette encore.

Et la pomme est un aliment qui se conserve longtemps ! Pour les salades, par exemple, on estime que 57 % de la quantité produite sont jetés !! Toutes les salades non calibrées sont laissées en place au départ, elles sont « invendables ». Dans les commerces, elles tiennent un jour ou deux, dans les restaurants, la salade ne sert souvent que de « décoration ». Les stocks en magasin doivent toujours être présents. Impensable de ne pas trouver en tout temps son soda préféré et toutes les sortes de pains 5 minutes avant la fermeture. Tout ce rebut est censé être transformé : compost ou valorisation énergétique, mais parfois passe directement à l'incinérateur.

Heureusement, les mentalités évoluent et de plus en plus d'initiatives sont prises (vente du producteur au consommateur, donner à des associations, recycler les produits associés à des événements comme les fêtes ou les événements sportifs ponctuels, vendre à prix cassés en fin de journée).



Si le plus gros gaspillage reste le fait de la production, en tant que consommateurs nous avons évidemment notre rôle à jouer pour encourager les actions anti-gaspi.

D'abord au niveau d'une consommation plus raisonnée, puis, si on en a la possibilité, en achetant directement au producteur ou en commerce local (ils ont moins de contraintes « esthétiques »). Se dire qu'une carotte tordue aura autant de goût que son impeccable consœur de grande surface.

Penser au chemin qu'il a fallu parcourir pour avoir sur la table ce petit pain qu'on aurait tendance à jeter parce qu'il est un peu sec... Pour l'anecdote, citons le cas amusant de cet agriculteur ayant obtenu des poireaux magnifiques, mais trop gros pour être vendus dans le circuit normal. Via Facebook, il a alerté les consommateurs de la région, qui sont venus en nombre récolter eux-mêmes sur le champ. Tout est parti en quelques jours au profit des deux parties !

Il y a une foule de choses que l'on peut faire.

Marianne van Lennep



Petite Chouette



MOBILE D'ANIMAUX

Fabrique des animaux en papier, que tu pourras rassembler sur un mobile. Tu n'es pas obligé de faire tous les animaux. Par exemple, tu peux réaliser plusieurs abeilles et les regrouper en essaim.

Il te faut :
du carton fin, du papier, des ciseaux, un crayon, de la colle ou du ruban adhésif, de la peinture ou des feutres, une aiguille, du fil, un portemanteau, (1) du papier crépon.

1 Découpe deux longues bandes de papier de la même largeur. Colle deux extrémités l'une sur l'autre, à angle droit.



2 Plie A par-dessus B, puis B par-dessus A, et ainsi de suite jusqu'à la fin des bandes de papier.

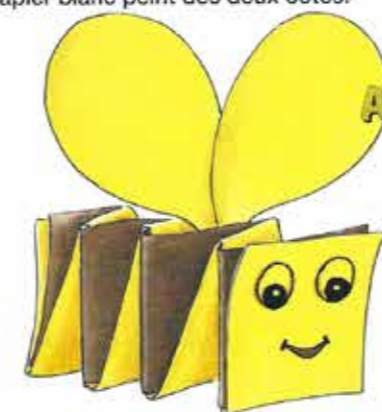


3 Colle les extrémités ensemble. Tire l'accordéon pour ouvrir les plis.



ANIMAUX EN ACCORDÉON

Fabrique des animaux avec du papier plié en accordéon. Exerce-toi d'abord avec du vieux papier. Puis fais une abeille, une vipère et une souris. Utilise pour cela des bandes de papier de couleur ou du papier blanc peint des deux côtés.



ABEILLE

Fabrique un accordéon court avec du papier marron et du papier jaune. Dessine un visage.

Découpe deux ailes et colle-les ensemble.

VIPÈRE

Fabrique un très long accordéon noir et vert.

Peins des yeux et colle une langue fourchue rouge.



SOURIS

Avec du papier gris ou rose, fabrique un accordéon court.



ESCARGOT

Enroule une bande de papier autour d'un crayon. Ajoute deux antennes en papier et dessine le visage.



Dessine des yeux, un nez et des moustaches.

Colle des oreilles et une queue.

(1) = cintre



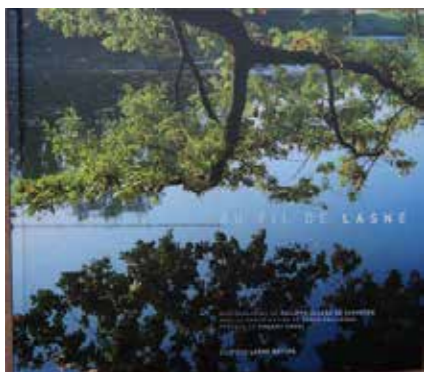
La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 7,30 €.



Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1 «12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2 «15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3 «10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4,38 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 7,30 €.



Nos cartes

Nouveau

Carte IGN au 1/15000 «200 + 40 km de promenades à Lasne et le sud» édition 2024

Prix : 12,00 € + frais d'expédition de 2,92 €.

Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.

Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4.38 €.



Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be



Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.
Prix : 15 € + frais d'expédition de 4.38 €.

PROMOTION à 10 €



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,92 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.



Agenda

Septembre 2024

Dimanche 8	Marché des producteurs et artisans à Maransart de 10 h 30 à 16 h 30 au Centre Sportif de Maransart. Lasne Nature sera présent.
Samedi 14	Visite du Domaine de Mariemont : Inscriptions uniquement possibles pour la visite du musée et le lunch via evenements@lasne-nature.be , et ce jusqu'au 5 septembre au plus tard.
Samedi 21	Promenade découverte nature : Inscription obligatoire - Départ à 9h30. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be
Jeudi 26	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Octobre 2024

Vendredi 4 au dimanche 6	Les Jardins d'Aywiers : La Fête des Plantes et du Jardin de 10 à 18 h. Lasne Nature sera présente sur le site.
Samedi 5	Gestion réserve du ru Milhoux : info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 13	Marche : Départ à 10 h du Centre Sportif de Lasne, route d'Ohain, 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Jeudi 31	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Novembre 2024

Dimanche 3	Marche : Départ à 10 h de la place Cardinal Mercier à Bourgeois -Rixensart. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Samedi 9	Gestion réserve du ru Milhoux : info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Jeudi 21	«ARBRES», Lecture-spectacle à 15:00 et 18:00 du comédien Xavier Dumont à la Bibliothèque Edgar P. Jacobs, route d'Ohain 9A à 1380 Lasne - Voir p 7.
Samedi 23	Distribution d'arbres par le Commune de Lasne.
Jeudi 28	Conférence sur les moineaux à 20h par le guide nature et ornithologue Erik Etienne au Centre Sportif de Maransart, rue de Colinet 11 à 1380 Lasne - Voir page 7.

Lasne Nature recherche

des bénévoles pour distribuer sa revue trimestrielle dans un quartier de Lasne.

Intéressé.e ? Contactez P. Metens
Email : pmetens@hotmail.com

Bienvenue à tous.

Envie d'en savoir plus sur nos événements à venir ?

Communiquez-nous votre adresse e-mail pour recevoir les invitations aux activités qui ne paraissent pas dans le bulletin. A noter que si le nombre de places est limité, priorité sera donnée aux membres.

evenements@lasne-nature.be



La nature dans nos Réserves de septembre à novembre

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Épine et du Ru Milhoux en septembre, octobre et novembre



Aeshne bleue (*Aeshna cyanea*)

Grande libellule caractérisée par des taches vert pomme et bleues, l'Aeshne bleue est commune en Belgique et peut se rencontrer au-dessus de tout type de plan d'eau stagnante. Elle semble cependant préférer les mares de petites tailles et les étangs forestiers abrités. Elle est bien présente dans notre Réserve du Ru Milhoux.

On peut l'observer entre juin et octobre. Son vol est rapide, et elle se pose rarement. Elle est donc difficile à observer de près.

Les femelles pondent dans des végétaux ou sur des morceaux de bois autour de la rive.

Lycophe d'Europe ou Chanvre d'eau (*Lycopus europaeus*)

Cette plante, appelée aussi Chanvre d'eau, est caractérisée par ses feuilles lancéolées profondément dentées, pourvues d'un court pétiole.

C'est une plante vivace (qui vit plus de 2 saisons), inodore et de 30 cm à 1 m de haut.

Ses petites fleurs à 4 pétales blancs, ponctués de petites taches rouges, apparaissent à l'aisselle des feuilles supérieures. Ces petits points rouges attirent les insectes pollinisateurs, surtout les Syrphes.

On trouve fréquemment le Lycophe d'Europe à proximité des plans d'eau et des marécages. Cette plante est présente dans nos 2 Réserves Naturelles.

Le Lycophe est utilisé depuis des décennies contre les troubles de la thyroïde, en particulier l'hyperthyroïdie. Les médecins et thérapeutes le remettent peu à peu au goût du jour.



Ecrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*)

L'écrevisse de Californie, ou écrevisse signal, est de couleur sombre. Elle peut atteindre 18 cm de longueur totale. Ses pinces sont massives et leur face ventrale est rouge.

L'adulte se nourrit principalement de végétaux ; les jeunes préfèrent la nourriture animale comme les petits crustacés, les larves d'insectes, les vers, les mollusques (moule zébrée) et autres macro-invertébrés. La ponte (100 à 500 œufs) a lieu en octobre ou en novembre et l'éclosion s'observe en avril- mai. Les mâles sont adultes à 2 ans et les femelles un peu plus tard. La longévité est de 10 à 20 ans.



L'espèce vit dans des eaux de bonne qualité des lacs et des cours d'eau. Originaire de la côte ouest d'Amérique du Nord (Canada et États Unis), elle a été introduite volontairement un peu partout en Europe à partir de 1959.

Avant le XXe siècle, nos étangs et rivières ne connaissaient pas d'autres écrevisses que l'écrevisse à pieds rouges *Astacus astacus*, mais cette espèce a subi, dès la fin du XIXème siècle, une maladie originaire d'Amérique causée par un champignon parasite, la « peste de l'écrevisse ».

Favorisées par une résistance innée à cette maladie, les écrevisses américaines ont alors été introduites en Europe afin de combler le déficit lié au déclin des écrevisses indigènes et maintenir des stocks exploitables pour la consommation humaine.

Ces introductions perdureront tout au long du siècle passé, se prolongeant même jusqu'à aujourd'hui. C'est au total une dizaine d'espèces exotiques, presque exclusivement américaines, qui ont été introduites à des degrés divers en Europe. En Wallonie, **4 espèces exotiques** sont recensées, en plus de l'écrevisse indigène.

Mais ces espèces introduites, bien plus agressives, ont encore accéléré la disparition de nos écrevisses à pieds rouges.